

Grand Poitiers Communauté urbaine

Migné-Auxances

Les horaires

Les horaires de la déchetterie s'adaptent à l'été

Du 17 juin au 15 septembre 2024

Du mardi au dimanche

6h30 - 13h

Jours fériés

La déchetterie est fermée le 14 juillet et le 15 août.

Les déchets

Les déchets acceptés

- › Végétaux
- › Réemploi : meubles et matelas réutilisables
- › Meubles et matelas hors d'usage
- › Encombrants
- › Gravats : pierre, terre, parpaing, céramique...
- › Métaux
- › Cartons
- › Bois
- › Papier
- › Batteries (voiture excepté électrique)
- › Piles et accumulateurs
- › Appareils électriques
- › Huile alimentaire
- › Huile de vidange
- › Déchets dangereux liste des produits concernés
[ici \(https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/\)](https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/)
- › Ampoules, néons
- › Polystyrène
- › Appareils thermiques
- › Amiante (sous conditions, voir ci-dessous)
- › Cartouches d'encre
- › Radiographies
- › Capsules Nespresso

Conditions pour le dépôt d'amiante

Les déchets d'amiante non friable (ou amiante lié) des particuliers sont acceptés à la déchetterie de Migné-Auxances (Saint Nicolas), sous condition de leur traçabilité.

- › Au préalable, **un [kit pour filmer l'amiante](#) doit être retiré à la déchetterie**
- › **Le [bordereau de dépôt de déchets d'amiante non friable](#) est à compléter et à remettre à l'agent de déchetterie** . Il est disponible [ici](#)



Ces déchets sont repris sous conditions dans les déchetteries :

- › [Chauvigny](#)
- › [Saint-Georges-lès-Baillargeaux](#)



Retrouvez un point de collecte

[ici \(https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/proprete-points-apports-volontaires-grand-poitiers-donnees-metiers/table/?disjunctive.contenu_du_pav\)](https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/proprete-points-apports-volontaires-grand-poitiers-donnees-metiers/table/?disjunctive.contenu_du_pav)

Les ordures ménagères sont à déposer dans le bac noir ; retrouvez les jours de collecte de votre commune

[ici](#)



Vous pouvez retrouver des informations

[ici \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33426#:~:text=Chat%20ou%20chien%20ou%20furet,incin%C3%A9rer%20par%20un%20cr%C3%A9matorium%20animalier.\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33426#:~:text=Chat%20ou%20chien%20ou%20furet,incin%C3%A9rer%20par%20un%20cr%C3%A9matorium%20animalier.)

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre, même si vous n'avez plus de contrat ; vous pouvez retrouver un repreneur

[ici \(https://www.francegazliquides.fr/\)](https://www.francegazliquides.fr/)



Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.



Ces déchets sont à rapporter en pharmacie, retrouvez plus d'informations

[ici \(https://www.cyclamed.org/comment-trier/\)](https://www.cyclamed.org/comment-trier/)



Vous pouvez retrouver un point de collecte

[ici \(https://www.dastri.fr/\)](https://www.dastri.fr/)



Vous pouvez retrouver un point de collecte

[ici \(https://www.pyreo.fr/\)](https://www.pyreo.fr/)



Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.



Vous pouvez retrouver un point de collecte

[ici \(https://www.soren.eco/\)](https://www.soren.eco/)



Vous pouvez vous rapprocher des services de Gendarmerie ou d'un armurier.



Ces déchets sont repris dans les déchetteries acceptant les Professionnels. Plus d'informations [ici](#)

Se rendre à la déchetterie

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi